

Collège Sophie GERMAIN



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La principale
MC D'ANNA

Service
administratif

Téléphone

04.42.28.29.50

Fax

04.42.90.99.63

Mél.

ce.0134094e@ac-aix-marseille.fr

90 Rue Pierre Bartoletti
13080 Aix-en-Provence

DEMANDE DE CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

A l'entrée en 6^{ème} tous les élèves suivent un enseignement d'EPS à hauteur de 4h hebdomadaires. Le collège ouvre à partir de la rentrée scolaire 2021/2022, une section sportive Tennis de Table. Cette section sportive pourra accueillir jusqu'à 6 élèves par niveau de classe. Cet enseignement ajoute 3 heures de sport (tennis de table) par semaine dans l'emploi du temps de votre enfant. Ce choix doit donc être fait en conscience des contraintes.

Il est de la compétence de l'Inspecteur d'Académie d'affecter les élèves en 6^{ème}.

Il est de la compétence du Chef d'Etablissement de composer les classes et les groupes.

Ainsi si vous émettez le souhait que votre enfant soit inscrit dans cette section sportive, il est possible que cela soit refusé en fonction du taux de pression pour intégrer cette section mais également en fonction de la journée de sélection qui sera réalisée le mercredi 23 Juin 2021.

Si votre enfant est accepté, vous vous engagez à ce qu'il suive l'enseignement du tennis de table au sein de la section jusqu'en 3^{ème}. L'enfant s'engage ainsi dans un processus d'apprentissage et de perfectionnement sportif de 4 années.

La participation à la section sportive tennis de table rend possible l'accès à la bi-langue allemand mais aussi à LV2 Espagnol et Italien ou à l'option Latin. Néanmoins le cumul d'option peut amener une surcharge d'enseignement. Ce choix doit donc être murement réfléchi.

Les horaires prévisionnels de la section tennis de table sont le mardi de 16h30 à 18h et le vendredi de 15h30 à 17h.

Chaque demande sera étudiée lors de la composition des classes qui s'effectue avec les Professeurs des Ecoles. Les critères restent à l'entière discrétion du collège et ne seront pas communiqués. Une réponse vous sera envoyée le 15 juillet au plus tard.

En cas de déménagement ou retrait de candidature d'un élève retenu, la place sera proposée à un élève qui n'aurait pas été choisi initialement.

La Direction

Coupon à compléter et à renvoyer par mail (ce.134094e@ac-aix-marseille.fr et à mathieu.roux1@ac-aix-marseille.fr) ou par courrier (Collège Sophie Germain – 90 rue Pierre Barlotti – 13080 Aix) avant le 10 juin. L'envoi par mail est à privilégier.

Nom : Prénom :, responsable légal de l'enfant
..... scolarisé(e) à l'école primaire atteste avoir bien pris connaissance des modalités liées à la section sportive et demande à ce que mon enfant puisse participer aux sélections d'entrée se déroulant le mercredi 23 Juin de 14h à 17h au Gymnase du Collège Sophie Germain.

Contact Famille : Téléphone : mail :

Signature :